



Mardi 13 juin 2023

Monsieur le Directeur de la DORM,

Depuis le 24 février 2023, l'ensemble des OS à la DO Réunion - Mayotte a demandé l'ouverture de négociation pour la mise en place d'une prime, indemnité ou compensation de "Vie Chère" pour tous les salariés de la DORM.

Ce sont les salariés de la DORM qui en font la demande, notre intersyndicale en est leur porte-parole. Ce sont donc les salariés de la DORM qui attendent votre ouverture de négociation.

L'intersyndicale n'a reçu que des réponses qui n'ont rien à voir avec le sujet. Et après plusieurs relances, un refus de votre part car vous pensez sûrement que notre demande n'est pas légitime (ou que c'est simplement un ressenti des salariés sur la cherté de la vie dans nos départements).

Lors de notre rencontre en présence de Monsieur Fallacher, où nous souhaitions aborder ce sujet, nous avons encore une fois obtenu la confirmation de votre refus.

Vu que vous n'entendez pas la demande des salariés (plus de 50 % du personnel a signé la pétition pour l'ouverture d'une négociation sur une prime "Vie Chère"),

Vu que vous n'entendez pas notre demande d'ouverture de négociation sur une prime pour compenser la cherté de la vie dans nos départements,

Vu que nous vous avons présenté les arguments qui démontrent que la cherté de la vie dans nos départements n'est pas simplement un ressenti,

Vu que la DORM pratique la cherté de la vie dans nos départements (les offres Orange sont x % plus chères que celles de la France Hexagonale),

Vu que vous considérez que les mesures des NAO qui concernent tous les salariés d'Orange SA compensent largement la cherté de la vie pour les salariés de la DO RM,

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales avec le soutien des salariés de la DORM décident de rompre toutes relations avec la Direction tant que nous n'avons pas d'ouverture de négociation sur une prime de vie chère à la DORM.